PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

DÉBOISEMENT
ARPENTAGE
TERRASSEMENT
FORAGE & DYNAMITAGE

SEMAINE : 19 AU 25 MARS 2017

RÉSUMÉ DES TRAVAUX :

ZONE DE TRAVAIL :

- Voir la carte pour la localisation des travaux prévus durant la semaine.
- Voir la légende pour la description des travaux.

CONSIGNES :

- Respecter les limites de vitesse en tout temps ;
- À proximité des travaux de terrassement et de dynamitage, soyez attentif à la signalisation ;
- Garder une distance sécuritaire avec les équipements ;
- Respecter les panneaux de signalisation et les signaleurs présents sur le site ;
- Ne pas circuler dans une zone de travail sans avoir au préalable avertis le contremaitre.

VÉHICULE TOUT TERRAIN (VTT) ET MOTONEIGE :

- Évitez si possible les zones en construction ;
- Si vous devez obligatoirement traverser une zone en construction, vous devez respecter le port du casque, des bottes de construction et du dossard et en informer le contremaître.

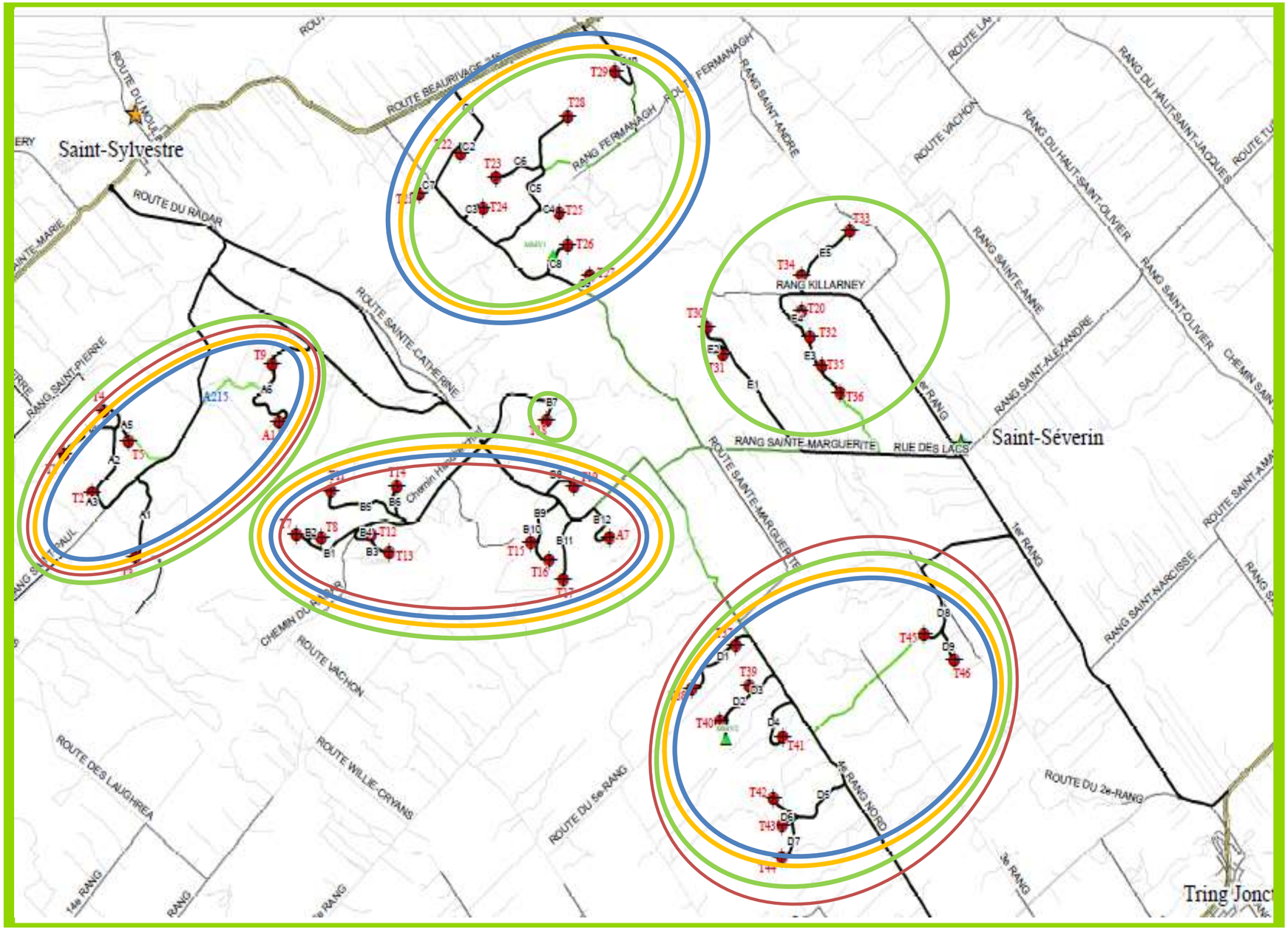

DOMINER LE VENT